



## COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020

Convocation affichée le 16 novembre 2020

Le vendredi vingt novembre deux mille vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le seize novembre deux mille vingt, convocation affichée le même jour, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Davy BRUN, M. Gérard FABRE, Mme Mégane CORDELLE, M. Jérôme MOGENIER, M. Jean-François THOLLET, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Marie BRIARD, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Agnès SURATEAU, M. José CUETO, Mme Véronique THOLLET.

**ETAIENT ABSENTES NON EXCUSEES** : Mme Laurine DECAUDIN, Mme Nathalie PAULON.

**ETAIT ABSENT EXCUSE** : M. Sacha RACCAH qui donne pouvoir à Mme Rozenn LUX.

**SECRETARE DE SEANCE**: M. Gérard FABRE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Délibération : Mise aux normes du système d'assainissement collectif- Acquisition de la parcelle N° 55 Section ZH.
- 2) Délibération : Revalorisation du loyer du logement communal 1, rue de l'Alleu.
- 3) Délibération : Avis de motion- Eau et assainissement- Pour des aides publiques à la hauteur des enjeux.
- 4) Comptes rendus.
- 5) Questions diverses.

Le compte rendu de la séance du 6 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

### 1) DELIBERATION: MISE AUX NORMES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF-ACQUISTION DE LA PARCELLE N° 55 SECTION ZH.

M. le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre du projet de création d'une station d'épuration pour la mise aux normes du système d'assainissement collectif, il y a lieu d'acquérir la parcelle N° 55 située section ZH d'une surface de 5000 m<sup>2</sup>.

Après négociation avec Mme Caroline THIERRY, Mme Domitille TOURNAY, M. Louis TOURNAY et Mme Nathalie GIBERT, propriétaires de cette parcelle cadastrée Section ZH N°55 sont disposés à céder ce bien au prix de 6.25 € m<sup>2</sup> hors frais.

Aussi il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée Section ZH N° 55 d'une surface de 5000 m<sup>2</sup> dans les conditions décrites au prix de 6.25 € le m<sup>2</sup> hors frais notariés.
- D'autoriser M. le Maire à procéder au règlement des frais afférents à cette acquisition.
- D'autoriser M. le Maire à signer l'acte d'acquisition de la parcelle susvisée et à procéder à cette acquisition par acte notarié.
- D'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions les plus élevés possibles.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les propositions citées ci-dessus et autorise M. le Maire à signer tous les actes relatifs à cette acquisition.**

### 2) DELIBERATION : REVALORISATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL 1 RUE DE L ALLEU

M. le Maire propose au conseil municipal la revalorisation du loyer du logement communal 1, rue de l'Alleu,

Vu le contrat de location du logement communal 1, rue de l'Alleu

Considérant les conditions de revalorisation prévues au contrat de location,

Considérant l'indice de référence des loyers du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2020 soit 130,59

Considérant l'indice de référence des loyers du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2019 soit 129,99

Vu le loyer mensuel de 479,00 € + de 100,00 € de charges (chauffage fuel + taxe ordures ménagères),

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Retient le calcul suivant de la revalorisation du loyer du logement communal 1, rue de l'Alleu soit :

479 € x 130,59 : 129,99 = 481,21 € + 100,00 € de charges, soit 581,00€ arrondi à l'euro inférieur.

### **3) DELIBERATION : SOUTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MOTION DE L'AMRF SUR EAU ET ASSAINISSEMENT – POUR DES AIDES PUBLIQUES A LA HAUTEUR DES ENJEUX**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la motion de l'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne, sur l'eau et assainissement, pour des aides publiques à la hauteur des enjeux.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

#### **ARTICLE UNIQUE :**

**Approuve l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMR77.**

**La motion est disponible en mairie.**

### **4) COMPTES RENDUS :**

Néant

### **5) QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Informations**

**M. Davy BRUN** informe l'assemblée que l'investissement est possible en début d'année et propose que les commissions communales travaillent dès maintenant sur les projets.

**M. Jérôme MOGENIER**- Projet « Panneau Pocket »

**M. Davy BRUN**- Prochain conseil prévu au mois de décembre

**Mme Véronique THOLLET**- Projet sécurité routière- M. le Maire explique qu'un contrat rural serait souhaitable comme proposé par M. le Député lors du conseil municipal du 6 novembre 2020 pour que les aides financières soient plus importantes.

**M. Davy BRUN**- Programmation d'un groupement de commande de fuel domestique.

**M. Jean-Jacques LANDRY** informe l'assemblée qu'une réunion de la commission Travaux-voirie sera programmée prochainement.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h51**